

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article887>

# Quand le commandant de la place de Braux se plaint.

- Revue N°64 -

Date de mise en ligne : samedi 27 septembre 2014

---

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

---

## Quand le commandant de la place de Braux se plaint.

Etonnante cette lettre adressée par le commandant de la place au maire de Braux Sainte Cohière. Dans un français approximatif prouvant que ce commandant n'avait pas de traducteur, il se plaint du manque d'efficacité des villageois. On comprend qu'en 1940, sous l'occupation, les villageois Â« traînaient les pieds Â» pour aller travailler. Le commandant parle Â« d'heure allemande Â» ; si les pays vivaient depuis 1916 avec une heure d'avance sur le soleil, les Allemands avaient instauré en 1940 ce que l'on appelle aujourd'hui l'heure d'été. C'est-à-dire que la zone occupée vivait avec 2 h d'avance, la zone libre avec une seule heure.

C'est le 14 août 1945 que le gouvernement provisoire a remis les pendules à 1 h de décalage, avant d'attendre 1976.

Commandant de Braux. Braux, le 22.7.1940

Monsieur le Maire.

Une marche à travers les champs de Braux ce matin la raison de sa plainte.

Même qui fait beau temps pour récolter, je n'ai pas trouvé un cultivateur travailler. Le blé est sûr. Vous avez l'ordre, Maire de Braux, à partir de ce jour :

1. Si je trouve un cultivateur -semencier inoccupé par le beau temps, je suis obligé d'employer des mesures plus sévères.
2. Aussi que le temps n'est pas agréable il y a des travaux assez.
3. Chaque cultivateur se rend à son travail à 8 heures (heure allemande).
4. En cas de non exécution, j'espère obligé de rassembler les habitants de Braux à cette heure.
5. S'il n'y a pas de ficelle pour les liesses, la récolte doit se faire. Les garces doit être liée avec des liens paille.
6. Pour la récolte on peut demander les ouvriers nécessaires à la Commandant de Braux.
7. Mardi, le 30.7.1940, à 9 heures aura lieu la révision de chevaux. Les habitants de Braux devront présenter tous leurs chevaux au-dessus de 3 ans, ainsi que les chevaux malades. Les propriétaires ne se conformant pas à cet ordre seront punis. Lieu de la présentation: Court de château.

*W. W.*  
Commandant la place.